

Conformément à l'article L114-1 du Code de la consommation, vous trouverez ci-après mes conditions générales de vente, applicables à compter du 05/05/2023. (Dernière mise à jour : 15/08/2023).

## **Conditions générales de vente**

Entre :

Laurent Bourdin, entrepreneur individuel enregistré au Régistre National des Entreprises sous le numéro SIRET 95222749400012 et dont le siège social se situe 11, rue du stade 86170 Champigny-en-Rochereau,

Ci-après nommé le « vendeur », « l'entrepreneur » ou « l'organisateur »,

D'une part,

Et :

La personne physique ou morale, ayant la capacité juridique à contracter, procédant à l'achat de produits ou services de l'entrepreneur,

Ci-après nommé « l'acheteur », le « client » ou le « stagiaire »,

D'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

### **1 - Objet**

Les présentes conditions générales de vente (ci-après nommées CGV) déterminent les droits et obligations des parties, dans le cadre de la vente à distance de produits ou services proposés par le vendeur.

### **2 - Dispositions générales**

Les présentes CGV régissent toutes les ventes de produits et/ou de services effectuées soit au travers des sites internet du vendeur, soit par correspondance (papier ou électronique) et sont partie intégrante du contrat entre l'acheteur et le vendeur. Elles sont pleinement opposables à l'acheteur qui les a acceptées avant de passer commande et/ou de s'inscrire. Elles prévaudront sur toutes clauses et conditions contraires.

Le client se doit donc de les consulter avant toute commande et/ou inscription. L'entrepreneur s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve en mettant en place une case à cocher où le client y déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes CGV, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve.

Elles sont disponibles sur le site internet de l'entrepreneur ([www.bourdinphoto.com](http://www.bourdinphoto.com)) ou sur simple demande auprès du vendeur par mél ([bourdinphoto@gmail.com](mailto:bourdinphoto@gmail.com)) ou par courrier (Laurent Bourdin 11, rue du stade 86170 Champigny-en-Rochereau).

L'entrepreneur se réserve le droit de modifier les présentes à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site internet. Les CGV applicables sont toujours celles en vigueur à la date de la commande et/ou de l'inscription.

Si les informations délivrées par le vendeur sur son site internet, dans les présentes CGV et sur les différents documents commerciaux (flyers, programmes...) ne suffisent pas aux besoins du client, ce dernier peut interroger le vendeur par le formulaire de contact du site internet, par mél ([bourdinphoto@gmail.com](mailto:bourdinphoto@gmail.com)) ou par courrier (Laurent Bourdin 11, rue du stade 86170 Champigny-

en-Rochereau). Le vendeur fera alors son possible pour répondre dans les meilleurs délais.

Le client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.

Le client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

Pour une personne physique mineure non émancipée, la vente et/ou inscription ne pourra être réalisée qu'avec son représentant légal et s'il s'agit d'un stage, il se déroulera sous sa responsabilité.

Sauf preuve contraire, les informations enregistrées par l'entrepreneur constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

### 3 - Produits et services

Les caractéristiques essentielles des produits et services proposés par le vendeur sont mis à disposition de l'acheteur sur le site internet de l'entrepreneur ([www.bourdinphoto.com](http://www.bourdinphoto.com)) et sur différents documents commerciaux (flyers, programmes...).

Le vendeur propose des « chèques-cadeau » d'un montant au libre choix de l'acheteur, valables uniquement sur l'ensemble des autres produits de l'entrepreneur que ce soit lors d'une vente à distance (site internet ou par correspondance) ou lors d'une vente en présence sur un festival, un salon, une exposition ou toute autre manifestation. Ces chèques-cadeau sont valables jusqu'à un an après la date d'achat.

Le vendeur propose différents produits issus de son activité photographique : principalement des tirages sur divers supports, encadrés ou non mais aussi des produits dérivés.

L'entrepreneur propose différents stages sur le thème général de la photographie. Ils peuvent être « personnalisés » (individuels ou pour un groupe constitué) ou de groupe avec des thématiques et des durées variables. La présentation d'un stage donne la thématique générale mais les lieux et le contenu sont donnés à titre indicatif et pourront évoluer entre autres en fonction des groupes de stagiaires mais aussi en fonction des conditions météorologiques et des contraintes extérieures (travaux sur les sites par exemple).

### 4 - Prix

Les prix des produits et services sont indiqués en euros (€) et calculés hors taxes (HT). Conformément à l'article 293B du Code Général des Impôts, la TVA n'est pas applicable.

Les prix sont indiqués dans les pages correspondantes (présentation des stages, boutique...) du site internet du vendeur ([www.bourdinphoto.com](http://www.bourdinphoto.com)) et sur différents documents commerciaux (flyers, programmes...).

Pour les produits, les prix sont indiqués hors frais spécifiques d'expédition.

Pour tous les produits expédiés hors Union européenne et/ou DOM-TOM, des droits de douane ou d'importation ou autres taxes locales ou d'état sont susceptibles d'être exigibles dans certains cas. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort du vendeur. Ils seront à la charge de l'acheteur et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes...). Le vendeur invite à ce titre l'acheteur à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales correspondantes.

Le vendeur se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les prix appliqués sont ceux en vigueur au moment de la commande et/ou de l'inscription.

Pour les stages :

Les prix comprennent la préparation, la tenue et l'animation de la prestation, les conseils et commentaires sur les photographies réalisées par le client pendant toute la durée du stage ainsi que la fourniture et l'utilisation du matériel pédagogique.

Les prix ne comprennent pas :

- les transports pour rejoindre le lieu du stage et en repartir ainsi que pour les

- déplacements au cours de celui-ci,
- l'hébergement,
- la restauration,
- la fourniture du matériel photographique
- l'assurance personnelle du stagiaire et de son matériel.

## 5 - Rabais et remises

Sur les pleins tarifs indiqués sur le site internet du vendeur ([www.bourdinphoto.com](http://www.bourdinphoto.com)) et sur les différents documents commerciaux (flyers, programmes...) peuvent être appliqués des rabais. Ces remises peuvent concerner des achats groupés ou via des partenaires. Les remises ne sont pas cumulables entre elles. La remise la plus intéressante pour le client sera donc seule appliquée.

### Cas particuliers des stages « à la demande »

Les stages individuels personnalisés sont prévus comme leur nom l'indique pour être « individuels ». Mais si le client souhaite acheter un stage personnalisé à réaliser à plusieurs personnes en même temps (couple, famille, groupe d'amis, club photo...), une remise est possible. Elle sera de 20% pour les deuxième et troisième personnes.

À partir de quatre participants, c'est le tarif des stages de groupe qui s'applique pour tout le monde. Il est important de noter que l'annulation de l'inscription d'une personne à l'un de ces stages fera perdre l'avantage de cette remise aux autres participants.

## 6 - Modalités de paiement

Le paiement est exigible immédiatement à l'inscription et/ou à la commande.

Pour les achats sur le site internet du vendeur, il est possible de régler par chèques-cadeau « Bourdinphoto » ou par carte bancaire via un module de paiement en ligne.

Pour les achats par correspondance, il est possible de régler par chèques-cadeau « Bourdinphoto », par chèque bancaire ou par virement bancaire.

Dans tous les cas, la commande (et/ou l'inscription) est validée lorsque le paiement est effectif, c'est-à-dire à réception du virement bancaire et/ou des références valides de chèques-cadeau et/ou après encaissement du chèque bancaire et/ou après acceptation du paiement par carte bancaire.

Si le paiement n'est pas effectif au plus tard un mois après la date d'inscription et/ou commande et le cas échéant avant la date de début du stage, l'inscription et/ou la commande sera considérée comme annulée. Dans le cas des stages, la ou les place(s) libérée(s) seront selon les cas soit proposées aux personnes sur liste d'attente, soit remises en vente.

## 7 - Inscription aux stages

Si le Stagiaire refuse de se conformer à l'une quelconque des obligations et conditions contenues dans les présentes CGV, il est invité à ne pas s'inscrire et/ou suivre un stage ou un cours.

En s'inscrivant, le stagiaire s'engage à respecter la faune et la flore des lieux découverts, à ne pas revenir sur les lieux sans autorisation s'il s'agit de terrains privés et/ou règlementés et à suivre les instructions de l'organisateur.

Le stagiaire comprend et reconnaît que ses actions pendant les stages sont déterminantes pour la réussite du stage, pour lui comme pour les autres stagiaires ayant souscrit le stage concerné. Par conséquent, le stagiaire s'engage à adopter une attitude positive, responsable et respectueuse dans le cadre des stages, à respecter toutes les mesures de sécurité pour lui comme pour les autres personnes participant aux stages. Plus généralement, il est rappelé que toute personne participant à un stage doit respecter les termes des présentes CGV ainsi que la réglementation en vigueur.

En cas d'inscription à un stage par l'intermédiaire d'un tiers, ce dernier se porte fort à ce que l'ensemble des personnes qu'il aurait inscrites au stage ou qui participerait au stage par son intermédiaire respecte les termes des présentes CGV.

Le stagiaire est seul responsable des objets et effets personnels apportés (ex: appareil photo, ordinateur, téléphone, carte mémoire ou tout autre matériel de quelque type que ce soit) et plus particulièrement du matériel qu'il utilise dans le cadre des stages (ci-après nommé « le matériel »).

Par conséquent :

- l'organisateur ne pourra pas être tenu pour responsable des dommages ou de la perte du matériel du stagiaire ainsi que de l'effacement ou la détérioration des données qui y sont stockées, le stagiaire faisant son affaire de toute assurance nécessaire à l'utilisation du matériel dans le cadre des stages.
- l'organisateur pourra solliciter du stagiaire le remboursement des sommes qu'elle aura dû verser pour réparer ou remplacer le matériel qu'elle aura prêté au stagiaire et pour lequel ce dernier serait responsable d'une quelconque détérioration.

Tout manquement aux présentes CGV par le stagiaire pourra entraîner l'exclusion du stagiaire du stage sans que le stagiaire ne puisse en obtenir le remboursement et sans préjudice de la réparation du préjudice subi par l'organisateur.

Dans l'hypothèse où le stage est réservé pour une personne n'ayant pas atteint l'âge de la majorité légale et/ou n'ayant pas la capacité pour contracter au sens de la loi, le stagiaire agit sous la responsabilité exclusive de ses parents et/ou de son tuteur légal, qui s'engagent au titre des présentes CGV. Ces derniers s'engagent à s'assurer que le stagiaire respecte les termes des présentes CGV dans toutes ses dispositions et déchargent par conséquent l'organisateur de toute responsabilité de surveillance, cette dernière n'étant tenue qu'à l'exécution du stage dans les conditions fixées. Les stages proposés par l'organisateur s'adressent à un public d'adultes. Les jeunes mineurs sont toutefois acceptés à partir de 12 ans, si les parents les estiment suffisamment mûrs et autonomes pour s'intégrer dans un petit groupe d'adultes.

#### Responsabilité de l'organisateur

L'organisateur met tout en oeuvre pour fournir un service conformément aux présentes CGV et aux modalités essentielles des stages sélectionnés par les stagiaires et plus particulièrement son thème, sa durée et sa date. Le stagiaire reconnaît néanmoins que la bonne fourniture des stages dépend de critères indépendants de la volonté de l'organisateur et sur lesquels ce dernier ne dispose que de moyens limités, liés notamment aux conditions en extérieur (météo, travaux, circulation...).

L'organisateur faisant ses meilleurs efforts pour que les stages se réalisent dans les meilleures conditions possibles pour les stagiaires.

En tout état de cause et dans toute la mesure permise par la loi applicable, et dans le cas où l'organisateur serait jugé directement responsable d'un dommage non prévu ci-dessus, la responsabilité de l'organisateur sera limitée aux dommages directs, certains, réels et établis et l'indemnisation due ne saurait alors être supérieure au montant du stage choisi par le stagiaire et au cours duquel le dommage est survenu.

Pour chaque stage de groupe, le nombre de places est limité (généralement à huit personnes). Les inscriptions sont prises en compte par ordre chronologique de date d'envoi du formulaire (par voie informatique (rapporté au fuseau horaire de Paris : GMT+1h) et/ou postale (cachet de la poste)).

#### Liste d'attente

Il peut y avoir, notamment à cause des délais postaux, un décalage entre le nombre de places disponibles affiché et le nombre réel. Si un stagiaire s'inscrit et qu'il s'avérait que sa (ou ses)

place(s) ne soient pas disponibles, il lui sera proposé soit une inscription sur liste d'attente, soit un report sur une autre date, soit un avoir sous forme de chèque-cadeau « Bourdinphoto » du montant du stage à valoir sur tous produits de l'entrepreneur (stages et autres produits), soit un remboursement.

Le choix de l'inscription sur liste d'attente n'exclut pas le recours à une des trois autres solutions à tout moment. Si le client choisit de rester inscrit sur liste d'attente jusqu'à la date de début du stage et qu'aucune place ne se libère, il devra faire part de son second choix par mél à l'organisateur parmi les trois autres solutions proposées (report, avoir ou remboursement) dans le mois qui suit la date de fin du stage concerné.

Quelles qu'en soient les raisons (défaut de paiement d'un stagiaire, annulation...), des places peuvent se libérer pour un stage déjà complet. Un client peut donc émettre le souhait de s'inscrire sur liste d'attente. Les inscriptions sur cette liste seront prises en compte dans la continuité des inscriptions au stage et toujours par ordre chronologique.

Via site ? Mél ? Paiement ? Remboursement ?

## 8 - Rétractation

### 8.1 - Vente de produits

Conformément aux articles L221-5 et L221-18 à L221-28 du code de la consommation, le client est ici informé qu'il a le droit de changer d'avis pour les achats réalisés sur le site du vendeur ou par correspondance, comme pour toute vente à distance : c'est ce qu'on appelle le droit de rétractation. Ce droit peut être exercé sur les biens proposés à la vente par l'entrepreneur à l'exception « des biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés » et des produits descellés.

Le délai de rétractation est de 14 jours. Il court à compter du lendemain de la date de réception de la commande par le client ou un tiers désigné par lui. Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susmentionné, le prix du ou des produits achetés et les frais d'envoi seront remboursés, les frais de retour restant à la charge du client. Le client renvoie ou restitue les biens au vendeur, sans retard excessif et, au plus tard, dans les quatorze jours suivant la communication de sa décision de se rétracter conformément à l'article L221-21. Les retours des produits sont à effectuer à l'adresse suivante (Laurent Bourdin Photographies, 11, rue du stade 86170 Champigny-en-Rochereau), dans leur état d'origine et complets (avec leur emballage). Ils doivent être accompagnés d'une copie du justificatif d'achat. Le remboursement aura lieu par virement bancaire au plus tard 14 jours après la réception chez le vendeur du produit retourné. Conformément aux dispositions légales, vous trouverez un formulaire-type de rétractation à la fin des présentes CGV ou ici (Article Annexe à l'article R221-1 - Code de la consommation - Légifrance ([legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr)) à adresser à : Laurent Bourdin Photographies, 11, rue du stade 86170 Champigny-en-Rochereau par recommandé avec AR ou à [bourdinphoto@gmail.com](mailto:bourdinphoto@gmail.com)

### 8.2 - Vente de stages

Conformément à l'article L221-28 (12°) du code de la consommation, les stages proposés par l'organisateur constituent une prestation de service de loisir fournie à une date ou selon une périodicité déterminée et le client est informé qu'en conséquence, il ne dispose pas d'un droit de rétractation. À ce titre, le client ne saurait solliciter de l'organisateur le remboursement d'un stage à quelque titre que ce soit.

## 9 - Report - Annulation

### 9.1 - Généralités

Quelles qu'en soient les raisons et les délais, pour des soucis d'organisation mais aussi par simple politesse, toute absence à un stage devra être signalée à l'organisateur dès que possible.

Toute demande de report ou d'annulation d'une inscription doit impérativement être effectuée par écrit (par mél ou par recommandé avec accusé de réception).

De la même manière, si un stage devait être reporté ou annulé par l'organisateur, il s'engage à prévenir par mél tous les participants dans les meilleurs délais.

L'organisateur ne peut être tenu responsable d'une météo « adaptée aux grenouilles ». Il fera son maximum pour adapter le contenu et le lieu mais les stages seront maintenus quelles que soient les conditions météorologiques.

#### 9.2 - Report d'un stage par le stagiaire

L'inscription à un stage peut être reportée sans frais jusqu'à un mois avant la date de début du stage.

Un tel report n'est possible qu'une seule fois et le nouveau stage devra être programmé avant la fin de l'année civile suivante (si l'inscription initiale était pour un stage de l'année N, quelle qu'en soit la date, le stage « de report » devra avoir lieu avant le 31 décembre de l'année N+1). Passé ce délai, le report n'est plus possible et le prix total du stage reste acquis à l'organisateur.

#### 9.3 - Annulation d'un stage par le stagiaire

L'inscription à un stage peut être annulée jusqu'à un mois avant la date de début du stage.

Sous réserve du respect du préavis d'un mois, un remboursement de 70% du prix total du stage est effectué.

Passé ce délai, et quelle que soit la cause de l'annulation, toute place réservée est due dans son intégralité et le stagiaire ne pourra obtenir ni le remboursement du stage, même partiel, ni un remplacement par un autre stage.

Il en est de même :

- pour toute place réservée dans un stage auquel le stagiaire ne se serait pas présenté,
- pour tout stage qui aurait été commencé et non terminé.

#### 9.4 - Cas particuliers

Si vous pouvez justifier d'un cas de force majeure, vous pouvez transmettre les éléments à l'organisateur qui étudiera les dossiers au cas par cas.

Pour un stagiaire participant à un stage « personnalisé » réalisé à plusieurs personnes, l'annulation est possible dans les mêmes conditions que pour les autres stages mais il est important de noter que, comme précisé à la clause 5 des présentes CGV, l'annulation de l'inscription fera perdre l'avantage de la remise inhérente à ces stages aux autres participants.

#### 9.5 - Report ou annulation d'un stage par l'organisateur

L'organisateur se réserve le droit de reporter et d'annuler tout stage et ce qu'elle qu'en soit la raison (nombre minimum de participants non atteint, problème de santé de l'organisateur, cause extérieure...).

Il sera alors proposé, au choix du stagiaire, soit un report, soit un avoir sous forme de chèque-cadeau « Bourdinphoto » du montant du stage à valoir sur tous produits de l'entrepreneur (stages et autres produits), soit un remboursement.

Le stagiaire disposera d'un mois, à partir de la date du mél de notification de l'annulation/report pour faire connaître par mél son choix à l'organisateur.

## 10 - Force majeure

La responsabilité de l'entrepreneur ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV découle d'un cas de

force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

## 11 - Assurance responsabilité civile

L'entrepreneur a souscrit une assurance au titre de sa responsabilité civile professionnelle auprès de la société MAIF CS90000 - 79038 NIORT Cedex 9

## 12 - Réclamation et médiation

Le cas échéant, le client peut présenter toute réclamation en contactant l'entrepreneur à l'adresse suivante : Laurent Bourdin 11, rue du stade 86170 Champigny-en-Rochereau par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès de l'entrepreneur, ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, le client peut soumettre le différent à un médiateur qui tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable.

En effet, conformément aux dispositions des articles L611-1 à L616-3 du Code de la consommation, l'acheteur est ici informé qu'il peut recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues par le titre I<sup>er</sup> du livre VI du Code de la consommation. La liste des médiateurs de la consommation est disponible sur le site du Ministère de l'économie ( Liste des médiateurs de la consommation | [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr) ).

## 13 - Droit applicable

Les présentes CGV annulent et remplacent les conditions précédemment applicables.

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des présentes CGV.

Toutes les clauses figurant dans les présentes CGV, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées mais aussi tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGV sont soumis au droit français.

Sous réserve des dispositions d'ordre public applicables en matière de compétence juridictionnelle, les juridictions du ressort du siège de l'entrepreneur (tribunaux de Poitiers) seront seules compétentes pour connaître tout litige relatif aux présentes CGV, y compris, sans que cette énumération soit limitative, tout litige relatif à sa validité, son interprétation, son exécution et/ou sa résiliation et ses conséquences.

Comme prévu aux dispositions générales des présentes CGV (clause 2), l'entrepreneur pourra valablement produire dans le cadre de toute procédure, aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, les données, fichiers, programmes, enregistrements ou autres éléments, reçus émis ou conservés, sur tous supports numériques ou analogiques, et s'en prévaloir, sauf erreur manifeste.

## MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de Laurent Bourdin Photographies, 11, rue du stade 86170 Champigny-en-Rochereau, bourdinphoto@gmail.com :

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous que je/nous (\*) vous retournerai/retournerons (\*) dans les quatorze jours à venir :

Commandé le (\*) :

Reçu le (\*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

IBAN/BIC (\*\*):

Motif du retour (\*\*\*) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(\*) Rayez la mention inutile.

(\*\*) Ou joindre un RIB pour le remboursement

(\*\*\*) Le motif de retour n'est pas obligatoire mais peut me permettre d'améliorer mes services.

Merci par avance !